



**GANDHI**

**Du devoir de  
désobéissance  
civile**

PRÉFACE DE VIVIEN GARCÍA

INÉDIT

**Rivages poche**  
Petite Bibliothèque



Grand communicant de son vivant, Gandhi a désormais tout, ou presque, de l'icône muette. Emblème, si l'en est, de la non-violence, on a souvent oublié ce qu'elle signifiait à ses yeux. Les textes ici rassemblés s'intéressent à une notion dont elle était pour lui l'inévitable corollaire : la désobéissance civile. Comment a-t-elle fait irruption dans son univers ? Le Mahatma ne se contenta point d'appliquer les enseignements des auteurs qui lui tenaient à cœur, parmi lesquels Tolstoï, Ruskin et évidemment Thoreau. Au fil des circonstances, il les mit à l'épreuve et les remodela. Et ainsi il chercha à faire de la désobéissance civile une pratique collective.

Collection dirigée par Lidia Breda

Du même auteur  
dans la même collection

*Sauver les vaches des abattoirs*

*Du végétarisme*

Mohandas Karamchand Gandhi

Du devoir  
de désobéissance civile  
Théorie et pratique

*Traduit de l'anglais (Inde), préfacé et annoté  
par Vivien García*

Rivages poche  
Petite Bibliothèque

Retrouvez l'ensemble des parutions  
des Éditions Payot & Rivages sur

[payot-rivages.fr](http://payot-rivages.fr)

Couverture : Gandhi © GL Archives/Alamay

© Éditions Payot & Rivages, Paris, 2019  
pour la traduction française  
et la présente édition

ISBN : 978-2-7436-4902-9

## Préface

Dans une lettre de 1909 adressée à son petit-cousin Maganlal, Gandhi écrivait : « Je souhaite que mon nom soit oublié et que seule mon œuvre demeure. L'œuvre ne demeurera que si le nom est oublié<sup>1</sup>. » La prophétie inverse se serait-elle réalisée ? Le nom, associé à quelques images, est connu de tous. L'œuvre scripturale, réduite à de brèves citations, nourrit des répertoires de sages paroles. Les actes, loin de leur dimension expérimentale et parfois contradictoire, sont résumés à quelques exploits d'un leader pratiquant une non-violence aussi sensationnelle qu'énigmatique. Grand communicant de son vivant, Gandhi a désormais tout, ou presque, de l'icône muette.

Le petit livre que l'on s'apprête à lire ne saurait avoir l'immense prétention de rectifier cet état de fait. S'il restitue un peu de la pensée

---

1. Gandhi, « Letter to Maganlal Gandhi », dans *The Collected Works of Mahatma Gandhi* (désormais CWMG), t. X, Delhi, Ministry of Information and Broadcasting – Government of India, p. 69.

et de l'action du Mahatma, il importe de bien saisir son cadre. Car malgré une cohérence qui confère parfois à ses écrits et discours des airs d'*ostinato*, Gandhi est tout sauf un penseur systématique. Peu lui importe de compléter une doctrine ! Presque toujours circonstanciés, ses textes visent à intervenir, à peser sur la situation qu'ils commentent. La pratique conditionne la théorie, et la théorie aspire à influencer la pratique.

Les fragments ici rassemblés s'articulent autour d'un faisceau d'interrogations concernant la désobéissance civile. Comment a-t-elle fait irruption dans l'univers gandhien ? Comment a-t-elle été absorbée et transformée par celui-ci, en pratique comme en théorie ? Afin d'accompagner cette émergence, les textes proposés se suivent (à quelques exceptions près) dans l'ordre chronologique. Ils émanent de deux terrains de luttes qu'il importe désormais de présenter.

\*

À l'aube du xx<sup>e</sup> siècle, Gandhi vit en Afrique du Sud. Il a été embauché comme avocat par l'un des plus importants marchands indiens installés là : Abdoullah Haji Adam Jhaveri. Mais très vite, il prend part à des conflits aux enjeux bien



plus importants que ceux, commerciaux, qu'on le somme de résoudre.

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les discriminations dont les Indiens sont victimes ne cessent de croître en Afrique du Sud. Le nombre de ces immigrants et la réussite commerciale de certains d'entre eux ne sont pas perçus d'un bon œil par tous ceux qui craignent la moindre contestation de l'hégémonie blanche. Le pouvoir prend alors une multitude de mesures pour limiter l'effectif et les droits des « Asiatiques ».

Gandhi entend se battre contre une telle ségrégation. Il adopte dans un premier temps les méthodes les plus legalistes qui soient : il met son savoir-faire professionnel au service des droits des Indiens, il multiplie les pétitions, il saisit la presse, il participe à la création du Natal Indian Congress...

Ne nous méprenons pas, sa loyauté envers l'Empire britannique est bien réelle. Il prêche l'égalité *au sein* de celui-ci et veut redorer le blason des siens aux yeux des Blancs. Lorsque la seconde guerre des Boers éclate<sup>1</sup>, il appelle

---

1. Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, d'importants gisements d'or sont découverts au Transvaal. Ils provoquent l'arrivée en masse de ressortissants britanniques espérant faire fortune. La République du Transvaal refuse le droit de vote à ces *uitlanders* [étrangers] et les taxe lourdement. L'assassinat de l'un d'entre eux par un officier de police conduit à l'intervention de la Grande-Bretagne.

les Indiens à soutenir l'effort de guerre et crée un corps d'ambulanciers volontaires – œuvre pour laquelle il se verra décoré. À l'occasion de la rébellion de Bambatha<sup>1</sup>, il récidive<sup>2</sup>. Lorsqu'il épouse la cause indienne, son combat pour l'« autonomie » ne vise point à faire sécession.

Cela ne lui interdit guère d'enrichir son répertoire d'actions. En 1906, le projet du Transvaal Asiatic Law Amendment Act<sup>3</sup> est publié. Cette législation prévoit notamment, pour les hommes d'origine asiatique, un enregistrement au cours duquel ils devront déposer – chose alors réservée aux criminels – les empreintes de leurs dix doigts. L'insoutenable éventualité

---

1. Révolte zouloue qui survient en 1906, à la suite d'une hausse des taxes. Les troupes coloniales la répriment, à coups de canons et de tirs de mitraillettes.

2. On trouve dans le cinquième volume des *CWMG* plusieurs textes à propos du rôle que Gandhi estime être celui des Indiens dans ce conflit. Refusant de se prononcer quant à savoir si cette révolte est légitime ou non, il tend à en relativiser la répression (dans l'article « Egypt and Natal : A Comparison », par exemple, que l'on trouve à la page 381 dudit volume). Ces éléments invitent à nuancer la version de cet épisode livrée, sur fond de fraternité entre Zoulous et Indiens, au chapitre XXIV de l'autobiographie de Gandhi (voir : Gandhi, *Autobiographie ou mes expériences de vérité*, trad. Georges Belmont revue par Olivier Lacombe, Paris, PUF, 1994).

3. Que, dans les textes ici traduits, Gandhi abrège en Asiatic Act, Asiatic Law...

d'une telle humiliation conduit à l'organisation d'un grand rassemblement, le 11 septembre 1906, à l'Empire Theatre de Johannesburg. Plusieurs résolutions sont prises. La quatrième d'entre elles consiste à préférer l'emprisonnement plutôt que la soumission à de telles règles<sup>1</sup>. Résistance passive ? Désobéissance civile ? Réserveons ces problèmes d'appellation pour plus tard. Il est en tout cas certain que Gandhi se fait la voix de cette nouvelle forme de lutte en insistant bien sur le fait qu'elle ne doit être accompagnée d'aucune violence. Une nouvelle direction est donnée pour les huit années de combat qu'il passera encore en Afrique du Sud et qui lui offriront l'occasion de quelques séjours en cellule.

En laissant ouverte la possibilité de désobéir, Gandhi ne s'est ni marginalisé ni converti à l'illégalisme. Il n'a pas non plus cessé de chercher à convaincre le pouvoir, jusque dans ses sphères les plus hautes. La séquence que marque la lutte contre les lois sur l'immigration se conclut d'ailleurs, au début de l'année 1914, par un accord entre Gandhi et (pour le compte du gouvernement) le général Jan Christiaan Smuts.

---

1. Voir le compte rendu de ce meeting que Gandhi écrit pour *Indian Opinion* et que reproduit le volume V des CWMG, p. 424-426.

Mais voilà que moins d'un an après cette apparente réussite, Gandhi décide de repartir vers sa terre natale. Jouissant désormais d'une certaine notoriété, il se voit très vite sollicité et s'implique dans différentes luttes : aux côtés des paysans de Champaran obligés par des propriétaires terriens (bien souvent britanniques) de planter de l'indigo dont le prix est au plus bas après la découverte d'un équivalent synthétique ; aux côtés des ouvrières du textile d'Ahmedabad dénonçant, par leurs grèves, leurs conditions de travail et réclamant la hausse des salaires – revendication qui se voit en partie satisfaite à la suite d'un accord négocié par Gandhi avec les propriétaires de filatures<sup>1</sup>.

L'influence du Mahatma sur la scène politique indienne va cependant prendre une tout autre dimension avec le combat contre les lois Rowlatt. Proposées en 1919 afin de lutter contre les « crimes anarchistes et révolutionnaires », celles-ci contribuent à pérenniser les mesures d'exception adoptées pendant la Première Guerre mondiale. Elles limitent les libertés civiles et permettent l'incarcération de toute personne suspectée de « terrorisme ». Gandhi,

---

1. Précisons que l'approche gandhienne de la question sociale prône l'union (et non la lutte) des classes. Gandhi s'efforce de pacifier l'opposition entre travail et capital.

comme le documentent certains des textes reproduits ici, appelle abondamment à y résister. Soucieux d'écartier toute violence, il s'efforce d'organiser au mieux des actions où il invite à faire nombre : il crée pour cela une association, le Satyagraha Sabha ; il fait prêter serment à qui le suit ; il use et abuse des médias pour être certain que son message soit bien compris... Ses désirs demeurent toutefois inassouvis. Des exactions en tout genre se produisent, et les forces armées de l'Empire y répondent sans scrupule. À Amritsar, le brigadier général Dyer fait tirer sur la foule sans sommation ; plusieurs centaines de personnes sont tuées et des milliers d'autres blessées. Face à une telle situation, Gandhi demandera de suspendre temporairement toute désobéissance<sup>1</sup>.

\*

À fleur d'action, la pensée de Gandhi n'émerge pas pour autant de manière spontanée. Elle

---

1. Le cadre historique des textes ici présentés s'arrête là. Gandhi n'abandonne pas pour autant la désobéissance civile, au contraire. Un important volume rassemble de nombreux écrits postérieurs de l'auteur portant sur cette thématique : Gandhi, *Résistance non violente*, trad. Daniel Lemoine, Paris, Buchet-Chastel, 2007.